



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **9 mars 2009**

Délibération n° 2009-0561

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Convention 2009 avec l'association Imaginove - Soutien à l'animation**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation**

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 février 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 10 mars 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Farih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Muet, Mmes Palreja, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), M. Vesco, Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), Baume (pouvoir à Mme Chevallier), Dagorne (pouvoir à M. Gignoux), MM. Fleury (pouvoir à Mme Vullien), Galliano (pouvoir à M. Bouju), Genin (pouvoir à M. Albrand), Giordano (pouvoir à M. Coste), Mmes Levy (pouvoir à M. Havard), Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Plazzi (pouvoir à M. Le Bouhart), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Lambert), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Yérémiann (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : M. Arrue, Mme Bonniel-Chalier, MM. Deschamps, Imbert Y, Kabalo, Louis, Morales.

Séance publique du 9 mars 2009**Délibération n° 2009-0561**

commission principale : développement économique

objet : **Convention 2009 avec l'association Imaginove - Soutien à l'animation**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 février 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le pôle de compétitivité Imaginove fédère environ 200 sur les 650 entreprises rhônalpines de la filière avec pour mission de développer des synergies entre les filières des industries de l'image (jeux vidéo, cinéma audiovisuel, animation et multimédia) en favorisant l'anticipation et en stimulant l'innovation.

Imaginove a pour ambition de devenir, d'ici 5 ans, la référence européenne en matière de fabrication et de diffusion de contenus pluri médias. Pour cela, Imaginove s'appuie sur une filière de l'image forte en Rhône-Alpes : 650 entreprises qui réalisent 1 129 M€ de chiffre d'affaires et représentent 12 700 emplois, 23 laboratoires de recherche, 28 formations liées à l'image, ainsi que sur des événements de référence tels que la Game Connection, le Serious Game Summit Europe, etc.

Depuis sa création, le pôle de compétitivité Imaginove a permis l'accompagnement de 43 projets de recherche et développement collaboratifs pour un montant total des projets de 70 M€ et un financement de 32 M€.

Imaginove a également créé une offre de services spécifiques concernant l'accompagnement des entreprises sur l'innovation commerciale et le développement international (avec une centaine de projets soutenus) ainsi que sur l'emploi et la formation (1 500 heures de formation organisées par an).

Une étude globale sur les chiffres de la filière a montré, entre 2005 et 2008, une évolution du chiffre d'affaires de celles-ci (+ 14 %) et une augmentation des emplois des entreprises fédérées par Imaginove.

Bilan des actions 2008

On retiendra en particulier :

- sur le volet Recherche et développement (R & D)

Le pôle Imaginove a labellisé 13 nouveaux projets de Recherche et de développement (R & D), ce qui représente 25 M€ d'investissement et 11,5 M€ de demande de soutiens publics.

Il est à noter que parmi ceux-ci, la Communauté urbaine a financé deux projets de R & D dans le cadre du Fonds unique interministériel (FUI) - projets Graal et Learning game factory - à hauteur de 130 000 €,

- sur le volet développement commercial et international

Imaginove a soutenu dix projets portant sur des démarches commerciales innovantes, sous la forme d'un accompagnement financier et d'un accompagnement personnalisé par des cabinets extérieurs. Par ailleurs, 20 projets de développement à l'international accompagnés par Imaginove se sont concrétisés par l'ouverture de nouveaux marchés pour ces petites et moyennes entreprises (PME),

- sur le volet emploi et formation

Le site Talents.imaginove.com, espace virtuel de rencontres entre entreprises et talents, a été mis en ligne en février 2008. Plus de 300 talents français sont inscrits sur le site. Les entreprises ont proposé en moyenne 50 offres d'emplois sur le site.

Imaginove a réalisé en 2008 plus de 1 500 heures de formations pour les salariés de ses adhérents sur les enjeux de l'industrie. Enfin, 41 PME ont bénéficié d'un accompagnement individuel dans la gestion des compétences et de l'emploi.

Programme d'actions 2009

En plus des missions opérationnelles correspondant à l'animation générale du pôle, Imaginove participera activement à la structuration du pôle Pixel dont les locaux sont inaugurés début 2009. Par ailleurs, Imaginove reprend, en 2009, les actions menées par la structure Lyon Game et devient le porteur unique des actions de développement sur les jeux vidéo.

Les principales actions mises en œuvre, en 2009, par Imaginove concernent :

- Recherche & Développement

. l'augmentation du nombre de projets collaboratifs labellisés (objectifs : 18 projets en 2009), avec notamment le développement d'une méthodologie d'accompagnement à l'émergence et au montage de projets de recherche et l'organisation de quatre ateliers technologiques,

. la poursuite de la pratique de la protection des actifs de l'entreprise via un partenariat avec l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI) permettant aux entreprises de bénéficier de diagnostic, de conseil et de formation autour de la propriété intellectuelle (objectifs : 10 entreprises accompagnées) ;

- Emploi-Formation

. l'animation du site Talents.imaginove.com et l'organisation d'un événement dédié à la thématique emploi-formation (concours de talents ou journée emploi),

. l'accompagnement, par des programmes individuels, d'une trentaine de PME sur leurs problématiques de recrutement, leurs besoins de formation, la recherche de financement et sur leur politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ;

- Commercial et international

. 25 nouveaux projets seront financés dans le cadre d'Imaginove international (structuration d'une démarche export) et 10 nouveaux projets dans le cadre d'Imaginove commercial (soutien à des projets d'innovation commerciale),

. l'animation d'actions dans le domaine porteur des Serious game avec l'organisation d'ateliers spécifiques et la mise en relation avec les grands donneurs d'ordre,

. le renforcement de la coopération avec les clusters européens équivalents ;

- Salons et événements

La valorisation de l'offre régionale sur les événements phares du secteur à Lyon : Cartoon Movie, Game Connection et le Serious Game Summit Europe, et la participation, sous forme d'ombrelles collectives, à des salons nationaux et internationaux de référence (World Mobile Congress, Salon mondial du secteur numérique et audiovisuel (MIPTV), Marché international du film d'animation (Mifa), etc.) ;

- Promotion

Actions de communication (conférences de presse, communiqués de presse).

Financement des actions 2009

Il est proposé que la Communauté urbaine apporte, pour 2009, une subvention de 150 000 € à Imaginove.

Dépenses	Montant (en €)
animation générale	121 440
innovation	115 240
promotion et communication	70 000
commercial et international	895 240
salons et événements	597 280
emploi compétences	121 240
total	1 920 440
Recettes	Montant (en €)
privées	513 196
Etat	263 620
Conseil régional	934 624
Communauté urbaine	150 000
autres	59 000
total	1 920 440

L'évaluation de l'association Imaginove pour l'année 2009 portera sur :

- le nombre de projets R & D labellisés et financés, et notamment de projets interfilières,
- le nombre d'entreprises soutenues par les dispositifs mis en place par Imaginove (commercial, international, compétences, etc.),
- la restitution semestrielle du tableau de suivi du pôle (tableau d'évaluation annexé à la convention) ;

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve la convention 2009 avec l'association Imaginove portant sur son rôle d'animation et de développement du pôle et le versement d'une subvention d'un montant de 150 000 € pour le programme d'actions 2009.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention précisant les modalités de versement de la subvention, à savoir : 80 % versés dans un délai global de 40 jours suivant réception du certificat de notification de la présente convention à l'association et le solde sur demande d'Imaginove, suivant réception d'un rapport d'activités complet, ainsi que des comptes approuvés de l'association et de l'ensemble des livrables.

3° - La dépense sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget de la Communauté urbaine - exercices 2009 et 2010 - selon la répartition suivante :

- 80 % en 2009, soit 120 000 € - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 1375, pour un montant de 120 000 €,

- 20 % en 2010, soit 30 000 € - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 1375.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 mars 2009.